

SARL JAUMIER
Expert-comptable
Commissaire aux comptes

FAOL
Siège social : 22 Rue Antoine Marty
11000 CARCASSONNE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2025

Site internet :
www.cgmesud.fr

205, Boulevard Gay Lussac
Z.I. La Bouriette
11000 CARCASSONNE

cgme@cgmesud.fr
Tél. : 04 68 72 33 83
Télécopie : 04 68 72 52 44

SARL JAUMIER
Capital de 8 000€
RCS Carcassonne 448 226 092

FAOL
Siège social : 22 Rue Antoine Marty
11000 CARCASSONNE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2025

Aux Membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association FAOL relatifs à l'exercice clos le 31/12/2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Principes comptables » de l'annexe des comptes annuels concernant le changement de méthode comptable résultant de la première application du règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les produits d'exploitation s'élèvent à 11 450 K€, dont 995 K€ de subventions d'exploitation. Ces produits constituent un poste déterminant pour l'appréciation du résultat de l'exercice.

Nos travaux ont notamment porté sur la correcte comptabilisation des produits et des subventions au regard du principe de rattachement des produits à l'exercice, ainsi que sur l'examen des conventions et notifications de financement disponibles.

Nous avons vérifié, par sondages, les justificatifs permettant d'étayer les montants comptabilisés et leur correcte affectation comptable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

A la date d'établissement du présent rapport, le rapport de gestion ainsi que le texte de résolutions soumises à l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice ne nous ont pas été communiqués. En conséquence, nous n'avons pas été en mesure de procéder aux vérifications prévues par les dispositions légales et réglementaires relatives à ces documents ni, le cas échéant, de formuler d'observations sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à CARCASSONNE, le 10 juin 2026

SARL JAUMIER, représenté par
Jean François JAUMIER
Commissaire aux comptes



	Valeurs brutes	Amortis. et provisions	Valeurs nettes	Au 311224
Détail des postes				
Immobilisations incorporelles Frais d'établissement Frais de développement Concessions, brevets, droits simil Fonds commercial Autres immob. incorporelles Avances et acomptes sur immos	124 644,97 25 020,00 99 624,97	92 010,13 1 591,52 90 418,61	32 634,84 23 428,48 9 206,36	18 380,52 18 380,52
Immobilisations corporelles Terrains Aménagement cour Constructions Installations techn., mat., outil Autres immob. corporelles Immobilisations en cours Avances & acomptes	12 991 623,40 261 658,98 73 053,35 10 882 665,83 665 635,51 1 108 609,73	9 048 446,72 34 069,12 7 835 324,52 372 673,52 806 379,56	3 943 176,68 261 658,98 38 984,23 3 047 341,31 292 961,99 302 230,17	4 212 669,15 261 658,98 40 294,62 3 303 624,66 328 665,81 278 425,08
mmobilisations financières Participations selon mise en équi. Autres participations Créances rattach. à des particip. Autres titres immobilisés Prêts Autres immob. financières	207 655,32 177 341,02 24 449,91 5 864,39	24 449,91 24 449,91	183 205,41 177 341,02 5 864,39	194 340,41 177 341,02 10 000,00 6 999,39
TOTAL II	13 323 923,69	9 164 906,76	4 159 016,93	4 425 390,08
Stocks et en-cours Matières premières & approvision Marchandises	9 553,24 9 553,24		9 553,24 9 553,24	11 141,94 11 141,94
Avances & acomptes versés/com. Avances & acomptes versés/com.				
Créances Clients et comptes rattachés Autres créances Produits à recevoir	1 633 979,58 1 536 210,92 52 292,20 45 476,46	128,00 128,00	1 633 851,58 1 536 082,92 52 292,20 45 476,46	1 757 992,19 1 658 317,83 52 697,36 46 977,00
Divers Valeurs mobilières de placement Disponibilités	4 755 218,33 2 932 446,61 1 822 771,72		4 755 218,33 2 932 446,61 1 822 771,72	5 443 312,31 3 398 369,07 2 044 943,24
Charges constatées d'avance Charges constatées d'avance	88 468,09 88 468,09		88 468,09 88 468,09	171 552,50 171 552,50
TOTAL III	6 487 219,24	128,00	6 487 091,24	7 383 998,94
TOTAL GENERAL (I à VI)	19 811 142,93	9 165 034,76	10 646 108,17	11 809 389,02

Impression provisoire

Détail des postes			Valeurs nettes	Au 311224
-------------------	--	--	----------------	-----------

Fonds associatif			119 572,19	119 572,19
Fonds associatif			119 572,19	119 572,19
Legs en contrepartie d'actif immob.			317 257,00	317 257,00
Legs en contrepartie d'actif immob			317 257,00	317 257,00
Réserves			4 183 006,70	4 467 627,09
Réserve légale				
Réserves statutaires			3 341 068,86	3 666 874,68
Réserves sous contrôle			841 937,84	800 752,41
Autres réserves				
Report à nouveau			433 485,82	332 009,06
Report à nouveau				
Report à nouveau sous contrôle			433 485,82	332 009,06
Résultat de l'exercice			-865 684,08	-183 443,73
Résultat de l'exercice			-782 025,51	-310 340,96
Résultat de l'exercice ss contrôle			-83 658,57	126 897,23
Dépenses refusées org. financeurs				
Dépenses refusées org. financeurs				
Subventions d'investissement			1 425 402,90	1 582 242,34
Subventions d'investissement			1 425 402,90	1 582 242,34
Prov. réglementées sous contrôle			92 485,71	
Prov. réglementées sous contrôle			92 485,71	
TOTAL (I)			5 705 526,24	6 635 263,95
Provisions sous contrôle			21 386,36	113 872,07
Provisions sous contrôle			21 386,36	113 872,07
TOTAL (II)			21 386,36	113 872,07
Provisions pour risques			40 228,12	
Provisions pour risques			40 228,12	
Provisions pour charges			6 338,08	6 025,10
Provisions pour charges			6 338,08	6 025,10
TOTAL (III)			46 566,20	6 025,10
Fonds dédiés			3 538,55	15 000,00
Fonds dédiés			3 538,55	15 000,00
TOTAL (IV)			3 538,55	15 000,00
Emprunts & dettes aup. étab. crédit			2 260 873,51	2 343 363,87

Détail des postes			Valeurs nettes	Au 311224
Emprunts & dettes			2 260 873,51	2 343 363,87
Emprunts et dettes financ. divers				
Emprunts et dettes financ. divers				
Avanc. & acptes reçus/com en cours			4 800,00	
Av. & ac. reçus s/com. en cours			4 800,00	
Dettes fourniss. & cptes rattachés			850 434,33	1 059 009,31
Dettes fourniss. & cptes rattachés			850 434,33	1 059 009,31
Dettes fiscales et sociales			1 492 816,53	1 382 048,59
Dettes fiscales et sociales			1 492 816,53	1 382 048,59
Dettes sur immo. et cptes rattachés				
Dettes sur immo. & cptes rattachés				
Autres dettes			203 883,36	190 920,83
Autres dettes			203 883,36	190 920,83
Produits constatés d'avance			56 283,09	63 885,30
Produits constatés d'avance			56 283,09	63 885,30
TOTAL (V)			4 869 090,82	5 039 227,90
Ecarts de conversion passif (V)				
Ecarts de conversion passif				
TOTAL GENERAL (I à V)			10 646 108,17	11 809 389,02

Impression provisoire

Détail des postes			Au 311225	Au 311224
CHARGES D'EXPLOITATION				
Coût d'achat des marchandises			1 452,08	-521,97
Achats de marchandises				
Variations de stocks de march.			1 452,08	-521,97
Consommation exercice /tiers			4 220 342,22	4 090 108,22
Achats matières premières				
Achats autres approvisionnements			6 038,21	7 941,25
Variation de stocks Mat./approv.			136,62	-7 941,69
Autres achats et charges externes			4 214 167,39	4 090 108,66
Impôts, taxes et vers. assimilés			641 604,10	587 861,85
Impôts, taxes et vers/ assimilés			641 604,10	587 861,85
Charges du personnel			6 491 211,08	6 157 847,43
Salaires et traitements			4 606 335,63	4 469 487,37
Charges sociales			1 884 875,45	1 688 360,06
Dotations aux amortis. & provisions			451 279,39	450 647,77
Amort. sur immobilisations			404 585,19	411 535,98
Provis. sur immobilisations				
Provis. sur actif circulant			128,00	33 086,69
Amort. pour risque et charges			46 566,20	6 025,10
Autres charges			525 463,41	527 337,78
Autres charges			525 463,41	527 337,78
TOTAL I			12 331 352,28	11 813 281,08
QUOTES-PARTS RESULTATS /OP COM (II)				
Quotes-parts résultats/op comm.				
CHARGES FINANCIERES (III)			70 449,20	75 736,60
Dot. aux amort. & aux provisions				
Intérêts et charges assimilées			70 449,20	75 736,60
Différences négatives de change				
Charges nettes/cess. mob. de plac.				
CHARGES EXCEPTIONNELLES (IV)				16 222,53
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				16 222,53
Dotations aux amort. & provis.				
PARTICIP. SALARIES EXPANSION (V)				
Partic. salariés Expansion				
IMPOTS SUR LES BENEFICES (VI)			28 804,00	24 271,00
Impôts sur les bénéfices			28 804,00	24 271,00
Solde créditeur				
Bénéfice				
TOTAL GENERAL (CHARGES)			12 430 605,48	11 929 511,21

Détail des postes			Au 311225	Au 311224
-------------------	--	--	-----------	-----------

PRODUITS D'EXPLOITATION				
Montant net Chiffre d'affaires (A)			9 996 009,79	10 126 305,04
Ventes de marchandises			14 631,34	16 493,08
Production vendue (B&S)			9 981 378,45	10 109 811,96
Autres produits d'exploitation (B)			1 453 779,04	1 411 842,08
Production stockée				
Production immobilisée			2 500,00	
Subventions d'exploitation			994 613,40	842 147,36
Reprise /prov. & transferts charge			39 111,79	241 135,86
Autres produits			417 553,85	328 558,86
TOTAL (A+B)			11 449 788,83	11 538 147,12
QUOTES-PARTS RESULTATS /OP COM (II)				
Quotes parts résultat/op. comm.				
PRODUITS FINANCIERS (III)			115 132,57	149 765,70
De participations			110 111,89	149 737,79
D'autres valeurs mobil. & créances				
Autres intérêts et produits assim.			20,68	27,91
Reprise/provis. & transf. charges			5 000,00	
Différ. positives de change				
Prod. nets/cess. val. mobil. plac.				
PRODUITS EXCEPTIONNELS (IV)				58 154,66
Sur opérations de gestion				938,78
Sur opér. de capital, cess. actifs				56 825,00
Sur opér. de capital, subv. d'inv.				
Autres opér. de capital				390,88
Reprises/prov. & transf.de charges				
Solde débiteur			865 684,08	183 443,73
Perte			865 684,08	183 443,73
TOTAL GENERAL (PRODUITS)			12 430 605,48	11 929 511,21

Impression provisoire

FAOL

22 Rue Antoine Marty

11000 CARCASSONNE

La FAOL est constituée de plusieurs centres. Chaque centre a mis en place une comptabilité distincte. Cependant, afin de présenter un bilan et un compte de résultat global et pour une meilleure lecture, il a été procédé à l'élimination des principales opérations réciproques.

Les états financiers présentés ne correspondent pas à un bilan consolidé selon les normes strictes définies par le plan comptable.



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2025

PREAMBULE

La Ligue de l'Enseignement de l'Aude, Fédération Audoise des Oeuvres Laïques (FAOL) a pour but, au service de l'idéal laïque, démocratique et républicain, de contribuer au progrès de l'éducation sous toutes ses formes. Elle fédère et rassemble des personnes morales et des membres animés du même esprit.

Mouvement d'éducation Populaire, elle invite les femmes et les hommes à débattre et agir afin :

- De permettre à chacun de comprendre la société où il vit, de s'y situer, de s'y exprimer et d'agir en citoyen afin de favoriser à tous les niveaux politiques, le développement d'une vie démocratique laïque, soucieuse de justice sociale et attachée à la paix.
- De développer toutes les initiatives collectives et associatives favorisant l'épanouissement le plus large des personnes par un égal accès de tous à l'éducation, à la formation, à la vie professionnelle, à la culture, à la communication, au sport, aux vacances et aux loisirs.

L'exercice social clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2024 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est 10 646 108,17€.

Le total du compte de résultat :

- Charges	12 430 605,48
- Produits	11 564 921,40

Résultat net comptable :

- Perte	865 684,08
---------	------------

Dont résultat de l'association - 782 025,51

Dont résultat sous contrôle -83 658,57

La présente liasse a été arrêtée par le Conseil d'Administration du 11 juin 2026.

PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis selon les normes définies par le Plan Comptable Général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L.123-12 à L.123-28 et R.123-172 à R.123-208 du Code de commerce, ainsi que selon les dispositions introduites par le règlement ANC n°2022-06, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations

Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées suivant la méthode au coût moyen pondéré.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilité

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Éléments significatifs de l'exercice

La perte globale s'élève à 865 684€ .

Au vue des capitaux propres d'un montant de 5 705 526,24 € la continuité d'exploitation n'est pas remise en cause.

Autres éléments significatifs

Litige social:

Litige aux Prud'hommes : décision rendue le 12 septembre 2024, condamnation de la FAOL mais il n'y a pas eu d'exécution provisoire du jugement, donc rien n'est versé à la réception du jugement, la FAOL a fait appel de cette décision, L'appel est toujours en cours au 31/12/2025

Engagement retraite : Les indemnités de fin de carrière sont couvertes par un contrat d'assurance pour l'intégralité du personnel salarié souscrit à effet du 01 janvier 2007.

Le coût de l'assurance est réparti dans chaque centre à hauteur de 1.40 % de sa masse salariale.

Fonctionnaire Education nationale

Depuis le 01 septembre 2009, les fonctionnaires en position administrative de détachement sont directement rémunérés par les fédérations départementales. Ainsi, ils sont salariés de la F.A.O.L.

Sur l'exercice 2025 la FAOL compte 1 détaché.

Dans le cadre de la loi de 1984 sur la prévention des difficultés des entreprises, il convient de signaler que les ressources de l'association sont constituées essentiellement de subventions.

Donc, la continuité de l'exploitation de l'association est liée au maintien des subventions.

ANNEXE SUITE**MOUVEMENTS D'IMMOBILISATIONS AU 31/12/2025**

	Valeur brute au début col 1	Acquisitions col 2	Apports réévalués col 3	Cessions hors service col 4	Virements de poste col 5	Valeur brute à la fin col 6
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	99 625	25 020	0	0	0	124 645
- Logiciels	99 625	0		0		99 625
- Autres éval externe	0	25 020				25 020
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	13 278 555	154 260		441 191		12 991 624
- Terrains	261 659					261 659
- Constructions sur sol propre	11 002 158	38 745		85 185		10 955 718
- Constructions sur sol d'autrui	0					0
- Equipements techniques	674 710	9 780		18 853		665 637
- Matériel de transport	386 272			310 495		75 777
- Matériel et mobilier	953 756	105 734		26 658		1 032 833
- Autres	0					0
- En cours	0	0			0	0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	223 790			16 135		207 655
- Participations	177 341					177 341
- Créances rattachées à des participation	0					0
- Autres immobilisations financières	46 449			16 135		30 314
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	13 601 972	179 279		457 326		13 323 925

MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS AU 31/12/2025

	Amortis. Au début col 1	Dotations exercice col 2	Dotations exceptionnel col 3	Reprises amortis. col 4	Virements de poste col 5	Amortis. À la fin col 6
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	81 245	10 766	0	0	0	92 010
- Logiciels	81 245	9 174		0		90 419
- Autres éval externe	0	1 592				1 592
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 065 886	393 820	0	411 259	0	9 048 447
- Terrains						
- Constructions sur sol propre	7 658 240	278 799		67 646		7 869 394
- Constructions sur sol d'autrui	0					0
- Equipements techniques	346 042	45 484		18 854		372 673
- Matériel de transport	353 719	8 925		298 102		64 541
- Matériel et mobilier	707 885	60 611		26 658		741 839
- Autres						
- En cours						
TOTAL AMORTIS. SUR ACTIF IMMOBILISE	9 147 131	404 585	0	411 259	0	9 140 457

ANNEXE SUITE

MOUVEMENTS DES PROVISIONS AU 31/12/2025

	Montant au début n	Dotations exercice		Reprises de provisions		Régul. ou Apports	Montant en fin n
		Exploitat.	Fi. & Except.	Exploitat.	Fi. & Except.		
	col 1	col 2	col 3	col 4	col 5	col 6	col 7
Provisions pour risques et charges	119 897	46 566		6 025		92 486	67 953
- Pour litiges	0	24 500	0	0,00			24 500
- Pour risques		15 728	0	0,00			15 728
- Pour pertes de change							0
- Pour pensions et retraites CET	6 025	6 338		6 025			6 338
- Pour grosses réparations							
- Pour congés							
- Autres provisions sous contrôle	113 872	0				92 486	21 386
Provisions pour dépréciations	62 536	128		38 086			24 578
- Des immobilisations incorporelles							
- Des immobilisations corporelles							
- Des participations							
- Des créances rattachées aux participations							
- Des autres titres immobilisés							
- Sur stocks et en cours							
- Sur clients, organismes et usagers	33 086	128		33 086			128
- Sur autres créances							
- Provisions dépréciations cptes financiers	29 450			5 000			24 450
- Des valeurs mobilières de placements							
- Sur disponibilité							
TOTAL DES PROVISIONS	182 433	46 694		44 111		92 486	92 531

FONDS PROPRES AU 31/12/2025

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	350 137				350 137
Dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise	86 692				86 692
Dont générosité du public					
Ecart de réévaluation					
Dont générosité du public					
Réserves	4 799 636	-183 444			4 616 492
Dont générosité du public					
Report à nouveau					
Dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	-183 444	183 444	-865 684		-865 684
Dont générosité du public					
Situation nette	5 053 021	0	-865 684	0	4 187 637
Situation nette dont générosité du public					
Fonds propres consommables					
Dont générosité du public					
Subventions d'investissement	1 582 242		4 320	161 159	1 425 403
Dont générosité du public					
Provisions réglementées	92 486				92 486
Dont générosité du public					
TOTAL	6 727 749	0	-861 364	161 159	5 705 525
TOTAL dont générosité du public					

ANNEXE SUITE**ECHEANCES CREANCES ET DETTES AU 31/12/2025**

	Brut	A 1 an au +	A plus d' un an
ETAT DES CREANCES			
1. De L' ACTIF IMMOBILISE	207 655		207 655
- Créances rattachées à des participations			
- Prêts	24 450	0	24 450
- Autres immobilisations Financières	183 205		183 205
2. De L' ACTIF CIRCULANT	1 722 448	1 722 448	
- Organismes et usagers	1 581 687	1 581 687	0
- Fournisseurs débiteurs (y compris d'immobilisations)			
- Fédérations			
- Autres créances	52 292	52 292	0
- Charges constatées d'avances	88 468	88 468	0
TOTAL DES CREANCES	1 930 103	1 722 448	207 655

	Brut	A 1 an au +	A plus d' un an
ETAT DES DETTES			
3. EMPRUNTS	2 260 874	171 047	2 089 827
- Emprunts auprès des étab. De crédits (+ intérêts courus non é	2 260 874	171 047	2 089 827
- Emprunts et dettes diverses (+ intérêts courus non echus)			
4. AUTRES DETTES	2 603 417	2 603 417	0
- Avances reçues des organismes et usagers créditeurs			
- Fournisseurs et comptes rattachés	850 434	850 434	0
- Dettes fiscales et sociales	1 492 817	1 492 817	0
- Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
- Fédérations			
- Autres dettes	203 883	203 883	0
- Produits constatés d'avance	56 283	56 283	0
TOTAL DES DETTES	4 864 291	2 774 464	2 089 827

ANNEXE SUITE**PRODUITS A RECEVOIR AU 31/12/2025**

MONTANT DES PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANTS
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Organismes clients & usagers	572 482
Autres créances	45 476
V.M.P. Intérêts courus non échus	
TOTAL	617 958

CHARGES A PAYER AU 31/12/2025

MONTANT DES CHARGES A PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANTS
Emprunts auprès des etab de crédit : intérêts courus non échus	3 874
Emprunts et dettes diverses : intérêts courus non échus	
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	170 422
Dettes fiscales et sociales	806 314
Dettes sur immobilisations & comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	980 610

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D' AVANCE AU 31/12/2025

	CHARGES	PRODUITS
Charges / Produits d'exploitation	88 468	56 283
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	88 468	56 283

ANNEXE SUITE 2025

Filiales et Participations	Capital Social	Réserves et Report à nouveau	Quote part du capital détenu %	Valeur brute titres détenus	C,A, HT dernier exerc clos	Résultat exercice clos
A * Renseignements détaillés concernant les filiales & particip,						
* Filiales (plus de 50 du capital détenu)						
E.C.V.L.	240 869	801 229	99,37	176 841	512 336	69 899
* Participations (10 à 50 % du capital détenu)						
SIAO	1 500	170 951	33,33	500	757 706	8 486
A * Renseignements globaux cincernant les autres filiales & particip						
*Filiales non reprises						
*Participations non reprises						

Observations complémentaires

ANNEXE SUITE**Éléments relevant de plusieurs postes du bilan**

(Entreprises liées ou avec lesquelles la société a un lien de participation)

	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes et créances représentées par des effets de commerce
	Liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations		177 341	
Créances rattachées à des participations ECVL			
Autres créances SIAO		28 070	
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés RIVES		31 510	
Créances clients et comptes rattachés SIAO		12 192	
Autres créances ECVL avance trésorerie		0	
Autres créances ECVL avance trésorerie			
Capital souscrit et appelé non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés RIVES			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		245 658	
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes Amis de Rives		80 025	
Produits de participation			
Autres produits financiers			
Charges financières			

ANNEXE SUITE**ENGAGEMENTS FINANCIERS AU 31/12/2025**

ENGAGEMENTS DONNES	MONTANT
Effets excomptés échus	
Avals et cautions	3 515 326
(1) Dont concernant :	
* les dirigeants	
* les filiales	
* les participations	
* les autres entreprises liées ECVL	3 515 326
* le réseau (FOL)	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	
ENGAGEMENTS RECUS	MONTANT
Don d'une parcelle de 5000 m2 par la commune de Castelnaudary en 2008 pour la construction du Foyer de jeunes travailleurs évalué à	129 257
Don, d'une parcelle de 6408 m2 érigée d'un bâtiment, par la commune de Limoux en 2011 pour la construction du Foyer de jeunes travailleurs évalué à	188 000

ANNEXE SUITE

REMUNERATION DES DIRIGEANTS AU 31/12/25
--

	Modalité	Charges brutes de l'exercice
BONAL Fabrice	Bulletin de salaire	57 504

ANNEXE SUITE**TABLEAUX DE CALCUL DES FOND DEDIES**

Comptes	Libelles	Fonds departs au 1/1	Utilisation en cours d'ex. n compte 789	Subventions accordées	Engagemt à réaliser/ress.affectées cpte689	Fonds restant à engager fin ex. cpte194
194000	ETAT Format linguistique			35 000,00	2 916,67	2 916,67
194000	CAF 100% Gagnant Castel			2 000,00	510,10	510,10
194000	CAF 100% Gagnant condorcet			2 521,00	111,78	111,78
194000	ETAT CRIA PFL	15 000,00	15 000,00			
TOTAL		15 000,00	15 000,00	39 521,00	3 538,55	3 538,55

ANNEXE SUITE

EFFECTIFS AU 31/12/2025

	PERSONNEL SALARIE (N)	
	C.D.I.	C.D.D.
Cadre dirigeant	1	
Cadres	24	1
Agents de maitrise et techniciens	83	19
Employés	16	3
Employés saisonniers		
TOTAL	123	23

ANNEXE SUITE

Autres informations

Honoraires du Commissaire aux Comptes

Montant	
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	18 548 €
- Honoraires facturé au titre des conseils et prestations	0
TOTAL	18 548 €